

ASSEMBLÉE NATIONALE

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 446)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 57

présenté par
M. Cinieri, M. Cordier, Mme Bassire, M. Jean-Pierre Vigier, Mme Valentin, M. Saddier et
Mme Corneloup

ARTICLE 3

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.